

CORRESPONDANCES · 27/01/1997

Lettre Collorafi → avocat

TYPE	DATE	PARTIES
Correspondance	27/01/1997	De Bernard Collorafi et de ses sociétés

FICHE DE SYNTHÈSE

Lettre de Bernard Collorafi à son avocat — 27 janvier 1997

Aperçu : lettre adressée par Bernard Collorafi à Maître Jean-Paul Clément, avocat à Paris, signalant un incident qu'il estime devoir verser au dossier du litige avec McDonald's.

L'essentiel

Collorafi indique avoir reçu de McDonald's une facture datée du 20 décembre 1996, concernant la SARL B et O (restaurant Drive). D'après la facture jointe, celle-ci s'élève à 250 000 F HT, augmentés de la TVA, soit un total d'environ 301 500 F TTC ; le corps de la lettre évoque un montant proche. Il s'agirait de la refacturation d'une prestation de location de loges réglée par McDonald's à l'Olympique d'Antibes Basket (facture du 18 décembre 1995). Collorafi affirme n'avoir jamais participé à cette négociation ni signé de bon de commande, et rappelle que la société B et O n'a été créée que le 21 août 1996, son exploitation ayant débuté le 9 octobre 1996. Il y voit une manœuvre d'intimidation, voire une escroquerie, et déclare avoir fait opposition auprès de sa banque.

Portée

La pièce, avec ses annexes (facture du 20 décembre 1996 et lettre du 19 novembre 1996), documente un point de friction financière antérieur à la rupture et destiné à un usage ultérieur dans la procédure.

Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/lettre_collorafi_avocat_27_01_1997/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le scan original fait foi.